



Adresse à la Convention nationale, à tous les clubs et sociétés patriotiques, pour les nègres détenus en esclavage dans [...]





Adresse à la Convention nationale, à tous les clubs et sociétés patriotiques, pour les nègres détenus en esclavage dans les colonies francaises de l'Amérique , sous le régime de la République. 1793.

ADRESSE
A LA
CONVENTION NATIONALE,
A TOUS LES CLUBS
ET SOCIÉTÉS PATRIOTIQUES,

POUR les Nègres détenus en esclavage dans les Colonies Françaises de l'Amérique, sous le régime de la République.

D'Adam nous sommes tous enfans,
La preuve en est connue,
Et que tous nos premiers parens
Ont traîné la charrue :
Mais las de travailler enfin
La terre labourée,
L'un a dételé le matin,
L'autre l'après-dîné.

O VOUS, vrais français, représentans d'un peuple libre, et qui a tout hasardé pour rentrer dans les droits sacrés de l'homme, combien n'avez-vous pas prouvé que vous étiez digne de parcourir cette

sublime carrière, et combien vous en connoissez le prix ! C'est jusqu'à vous, législateurs, que les cris d'un million d'esclaves se font entendre. Nés français, mais dégradés encore par des lois avilissantes, ils s'adressent avec confiance à vous, pour vous faire connoître leur sort affreux et désespérant. Nous avons secoué le joug, sous lequel nous gémissons, dans l'espoir de nous délivrer d'une tyrannie atroce qui nous persécutoit, et qui nous persécute encore. Loin d'être protégé, par ceux mêmes qui ont desiré cette liberté, nous sommes poursuivis et sommés de rentrer sous le joug de nos tyrans. La mort n'est-elle pas préférable, lorsqu'il faut choisir entre elle et l'esclavage ?

La tyrannie, ne le voit-on pas, est un arbre dangereux dès sa naissance, qui, jeune encore, boit secrettement le sang qui l'arrose : bientôt il couvre tout ce qui l'environne d'une ombre superbe et funeste. La fleur, le fruit voisin tombent, privés des rayons bienfaisans du soleil qu'il intercepte : bientôt il force la terre à ne nourrir que lui, semblable à cet arbre venimeux dont les fruits doux sont un poison, qui change en eau corrosive les gouttes de pluie que ses feuilles distillent, et qui, au défaut des tourmens, procure au voyageur fatigué le sommeil et la mort. Cependant son tronc est noueux ; les principes de sa sève sont couvert d'un bois dur ; ses ra-

cines d'airain s'étendent, et la hache de la liberté s'émoussera-t-elle encore, sans oser y mordre ? Les passions humaines ont peut-être été le seul obstacle à notre bonheur ; les effets en sont sensibles ; mais les principes heureux d'un sage gouvernement, d'un mot, tourneront à notre avantage : nous ne serons plus coupables du crime affreux d'entretenir des guerres perpétuelles contre ceux qui nous entraînent sous un fouet déchirant pour cultiver leur propriété. Comme la nature fait presque tous les frais de la production, le sucre, cultivé par des mains libres, coûteroit bien moins ; car la terre n'est avare que pour les tyrans et les esclaves.

La stérilité disparoît, dès que l'humanité cesse d'être outragée, et que les hommes, protégés par les lois, rentrent dans leur intelligence et leur liberté.

Semblables aux peuples de l'Afrique, on nous reprochera peut-être de n'être pas aussi bien civilisés qu'en Europe. Oui, par une espèce de barbarie, les souverains y vendirent les captifs qu'ils avoient fait dans les guerres.

Ainsi, comment se peut-il, que, par un commerce aussi révoltant, toujours terrassés par un despotisme des plus barbares, nous ayions pu puiser dans l'instruction, cette douceur et cette aménité de caractère, qui fait le trésor et la véritable richesse des habitans de l'Europe?

O sort malheureux ! Des hommes capables de sentir, de penser, et de concevoir comme tous autres ! L'esclavage n'étoit pas réservé à nos pères ; ils avoient reçu des liens trop pesans pour eux, qu'ils nous transmettoient dès notre naissance, et successivement à tous nos descendans. A peine avons-nous ouvert les yeux à la lumière, que ces chaînes effrayantes frappoient notre vue, accabloient nos foibles bras, et nous privoient de la douce communication des hommes éclairés.

Capables de connoître le bien, comme tous les hommes, nous voyons la beauté de l'aurore comme eux ; nous nous ressentons de la douce haleine des zéphirs qui viennent modérer l'ardeur de cet astre bienfaiteur, universel, qui donne la fécondité à ce que nous confions à la terre ; accoutumés et endurcis au travail, nous recueillons, mais pour des hommes qui n'ont pas semé ; nous leur amassons des trésors, dont nous ne profitons pas ; nous les servons, sans espoir de voir enfin le terme de nos maux. Si des tyrans, sur la terre, trouvent une jouissance à appésantir leur courroux sur des créatures innocentes, ce qui peut nous consoler, c'est l'espoir de vous trouver sensibles à notre réclamation, et la confiance que nous avons dans votre justice. Oui, sages législateurs, si la liberté, cette loi naturelle étoit venue enrichir nos idées, nous saurions, comme nos voisins,

oui, nous saurions comme eux vous les développer, si votre bienfaisance et votre justice s'étoient plutôt montrées dans nos climats.

Aux expressions de liberté et d'égalité, que vous venez de faire entendre à nos oreilles; à ces mots : de *vivre libres ou mourir*, que nous répétons avec un doux saisissement, que nous gravons dans nos cœurs, et dont ils ne s'effaceront jamais, nous voyons, par la joie que nous éprouvons, nos chaînes devenir déjà plus légères, et n'avoir plus rien d'accablant, si elles cessent de passer à nos enfans.

Combien de milliers parmi nous, tous, en un mot, disposés à prendre la défense de la liberté, de leurs libérateurs, n'hésiterons pas un instant de prendre votre défense, plutôt que de rentrer sous le joug des tyrans ! Ils périront plutôt jusqu'au dernier, que de laisser votre ouvrage imparfait, et leur espérance s'évanouir.

Nous sommes regardés comme des monstres et des êtres inhumains : faut-il donc que la dureté et la tyrannie continuelle soient l'effet de l'anneau de fer qui nous lie ? Nous demandons notre liberté ; nos droits sont imprescriptibles, naturels et appuyés sur l'humanité.

Susceptibles, par raisonnement, d'aimer la liberté, et de rester attachés à ses prin-

cipes, daignez, sages législateurs qui avez décrété les droits de l'homme, daignez étendre jusqu'à nous vos regards bienfaisans, ne gémissant plus sous le poids trop accablant pour nous, nous deviendront des hommes doux et paisibles, nous publierons à jamais le signalé service que vous pouvez rendre à la nature entière.

Nous nous empresserons de prévenir les besoins de nos frères et égaux, moyennant un modique salaire que le besoin de soutenir notre existance exige naturellement, non pas avec cette crainte servile, qui ne pourroit que nous rappeler au déréglement, mais avec un cœur prévenant, plein d'amitié et de reconnoissance, ce qui rendra nos services plus utiles, et en moins de temps qu'il ne sauroient être dans toute notre vie d'esclavage.

Peut-on s'opposer à ce que la nation française acquierre cette gloire! A ce qu'elle entende retentir à ses oreilles, dans les siècles futurs, cette longue suite de bénédictions! Les nègres ne sont-ils pas susceptibles, comme les blancs, d'être perfectionnés dans les sciences et les arts?

Mais, on me dira, peut-être, que feront les propriétaires et les maîtres qui les ont achetés? N'est-ce pas ruiner tous les Colons, tous les habitans propriétaires des plus riches plantations, qui ont employé leur crédit et leur fortune à les

monter de tant de nègres ? J'avoue que cette objection est d'une certaine force, quand l'intérêt des particuliers ne devroit pas céder aux intérêts généraux ; mais il est aisé de détruire cette objectiou.

Les propriétaires ne seroient-ils pas plus heureux, si leurs terres n'étoient cultivées que par des mains libres ? Les productions alors n'en seroient-elles pas bien plus légitimes, et n'éprouveroient-ils pas une vraie jouissance, qui mettroit leur fortune bien plus en sûreté ?

Je ne vois pas qu'ils puissent souffrir par ce changement d'esclavage en liberté ; ce seroit évidemment pour eux et pour la nation entière, un changement d'amélioration, établie sur l'ardeur et sur le point d'honneur de fertiliser une terre aussi riche ; mais où la tyrannie a jusqu'ici lié leurs bras. Ces nègres, devenus citoyens, deviendroient, par le nouvel ordre de choses, comme un boulevard inaccessible ; ils seroient bientôt les plus ardens et les plus vrais défenseurs de la patrie, de leurs délibérateurs, de leurs co-propriétés et de leurs biens personnels ; tandis que jusqu'à cette époque, ils ont été l'héritage innocent, mais infortuné, du plus riche, pour ne pas dire du plus tyran des Colons, dont l'exemple a trop malheureusement été suivi, pour ne pas dire encore rafiné de nos jours.

Quels trésors enfouis ! combien de talens incultes ! quelles ressources perdues par la barbarie exercée sur nous ! Nous serons donc toujours au premier siècle de l'ignorance ! La terre inculte, quel qu'en soit le sol, ne produira rien de bon, si elle n'est jamais soignée.

L'homme est cette plante qui ne peut ni se fortifier, ni fructifier, si elle n'est sous la main d'un intelligent cultivateur; que cette plante soit négligée, les larmes de l'aurore lui donneront quelquefois encore de la beauté et de la force; mais le premier rayon du soleil venant à l'enlever, elle perd bientôt sa vigueur et son éclat.

En effet, jettez un regard sur cette contrée lointaine, (arrêtez un instant, vos yeux ne pourroient souffrir un tel spectacle,) ce n'est plus qu'un théâtre horrible d'atrocité et de carnage; tels sont les fruits de l'anarchie. Verriez-vous d'un œil serein, cette terre et ses productions rester dans l'anéantissement, cette terre, votre grenier par sa fécondité, dans l'engourdissement ? Non, les lumières intarrissables de la nation française peuvent la sauver, et lui rendre les moyens de recouvrer les trésors qu'elle renferme, si elle veut écouter notre juste demande.

Vous, qui avez été choisis par un peuple libre et éclairé; vous, représentans de ce peuple, pour être les conciliateurs et les

protecteurs de l'opprimé : pesez, nous vous en conjurons, pesez dans votre justice tous ces motifs, et approuvez-en, s'il se peut, les justes et vrais raisonnemens.

Que vos lois, vos vues lumineuses régénèrent les destinées des hommes, par la justesse et l'équité de vos décrets. Puissent les scélérats, qui n'aspirent qu'à la destruction de vos projets, périr ensevelis sous les cendres du feu qu'ils ont alimenté de leurs richesses trop souvent mal acquises !

Vous, au contraire, dont les desseins ne peuvent être enflammés par le flambeau de la discorde, qui n'envisagez dans toutes vos opérations, que le bonheur inaltérable des peuples, auquel vous travaillez avec un zèle infatiguable, votre cœur n'est-il pas navré d'amertume sur notre malheureux sort ? Quelle cruelle douleur ! Nous sommes régis, dans ces deux parties du monde, par les mêmes lois, et cependant nous ne jouissons pas de l'honorable prérogative, de l'activité qu'accorde la glorieuse révolution française. Pourquoi donc cette différence, dans les droits, entre des hommes égaux ?

L'auteur de la nature n'a pas voulu nous donner l'intelligence de ses ouvrages ; mais il veut nous toucher par ses bienfaits. L'homme, en général, n'est estimable que par sa conduite, et par les sentimens qui

en répondent. C'est ce que nous nous proposons : c'est le fruit de la liberté que nous sollicitons ; c'est votre chef-d'œuvre envers l'humanité.

Cette Colonie vous donneroit moins d'anxiété, si ceux qui la dévastent, vouloient se prêter à nos réclamations ; mais l'aspérité de leurs cœurs barbares, ou plutôt l'avidité des biens, s'y opposent, et leur inspirent des sentimens contraires.

Ces nègres, instruits, se civiliseroient; ils deviendroient plus utiles ; l'instruction les rendroit capables de tout, et ces maîtres barbares en ont fait l'expérience ; mais ces mêmes barbares, pour satisfaire à tous leurs dérèglemens, après s'être engraissés de leur sang, n'ont souvent acquis, avec tant de moyens, que le trouble et des remords cuisans ; car le ciel, dans son courroux, semble ne les avoir envoyés sur terre, que pour exercer ses vengeances. En effet, ne semblent-ils pas épuiser contre nous tout ce que la vengeance peut fournir à un ennemi contre son ennemi ? Leurs crimes sont assez connus ; la modération aura enfin son tour. Notre liberté est décrétée, notre demande sera donc accueillie.

N'avez-vous pas en horreur, ô législateurs, d'entendre encore proférer le mot d'esclavage sur la terre de votre dépendance? Oui, puisque nous sommes issus du même au-

teur, vous voulez que nous participions aux mêmes prérogatives qu'il a permis ici-bas à tous ses enfans. Verriez-vous une portion du globe dans les fers, lorsque tout le reste de la terre jouit des douceurs de la liberté ? Les verriez-vous, ces nègres, dans les liens, lorsqu'ils n'attendent que votre aveu pour voler à votre secours ? Rompez tout ce qui les arrête, vous trouverez en eux un appui et les ressources si nécessaires en pareilles circonstances. Ces nègres lèvent vers vous leurs bras ; entendez-vous leurs plaintes ? Oui, vous vous attendrissez sur leur sort ; vous les allez voir se dissiper de toutes parts pour faire respecter vos lois : leurs enfans, ces jeunes innocens, changeront leurs larmes en cris d'allegresse ; vous béniront, ainsi que votre ouvrage, de génération en génération. Il me semble les voir s'empresser autour de vous, pour exprimer les sentimens de la reconnoissance qui les anime ; mais la joie vive dont ils sont pénétrés, ne les empêchera pas de vous rendre bienfait pour bienfait, tendresse pour tendresse, service pour service, autrement ils ne seroient pas vos frères.

Déjà l'univers entier applaudit à ce décret, qui doit faire notre félicité ; l'exécution et le succès en sont assurés par la sagesse de vos mesures.

Il y a, dans nos colonies, dix millions de nègres qui sont tous prêts au combat,

et par un bon réglement dans les colonies, la paix, qui en seroit l'heureux fruit, laisseroit autant d'excellens cultivateurs; les uns se loueroient aux maîtres auxquels ils conviendroient le mieux ; les autres prendroient des emplois, suivant leur capacité; ceux-ci se loueroient au mois, à l'année; ceux-là feroient des entreprises proportionnées à leurs moyens.

Quoique nos colonies soient assez peuplées pour l'agriculture, elles le seroient bientôt d'une manière plus avantageuse, lorsque les uns et les autres de ces nègres pourroient posséder quelque portion de terre qu'ils feroient valoir à leur compte. Le commerce prendroit une nouvelle force par les soins continuels et vigilans de celui-là même qui en tireroit pour lui le produit et les fruits, pour ensuite, par ce moyen, faire passer dans différens canaux du commerce une circulation de numéraire utile à toutes les contrées de l'Europe. Ce qui doit encore en résulter d'avantageux, c'est que l'on arrête par-là une source immanquable de fléaux qui affligent l'humanité sur votre continent, parce que les blancs s'étant comme arrogé le droit de vie et de mort, ils abusent familièrement de ce droit sur leurs esclaves. Les nègres entrant dans l'ordre social, sous la protection des lois, seront jaloux du point d'honneur, se surveilleront plus soigneusement, prendront dans la poli-

tique des trésors pour eux et pour le genre humain.

Ce qui doit encore, sages législateurs, vous déterminer à cet acte de justice, c'est que ceux qui sont sous le frein, tombent dans l'insouciance, pour ne pas dire que c'est leur héritage; ce dégoût de tout leur fait oublier jusqu'au premier de leurs devoirs, ce qui fait qu'ils passent pour la plupart pour lâches et méchans, et qu'ils ne font rien que par force, et la force n'a jamais rien fait faire de bien. Ce qui se fait au contraire par amour, se remplit avec joie; l'occupation est douce et bien plus intéressante.

Si au contraire on n'accorde point la liberté aux nègres, que feront-ils? Ceux qui ont déjà pris les armes contre leurs tyrans, redoubleront d'ardeur, et cette guerre cruelle ne finira que par l'extinction de l'une ou l'autre race. Leurs maîtres ne peuvent se dissimuler que la crainte qu'ils ont inspirée à ces misérables ne leur donnera jamais l'amour de leurs captifs, et que vaincre ou mourir est une attention qu'ils auront plutôt que de rester ce qu'ils étoient.

Le salut enfin des colonies dépend de votre prévoyance, sages législateurs; c'est ce qui s'opérera nécessairement par la

proclamation de la liberté, et en détruisant les motifs qui les divisent. Que la commisération de la plus belle contrée de l'univers touche enfin vos ames ! les sentimens d'humanité se réveilleront par-tout à votre exemple. Eux, leurs femmes, leurs enfans, vont enfin trouver un asyle; et la paix que rien ne peut troubler dans un état, quand on est frères et amis.

Ainsi un décret confirmatif, à l'appui de ceux déjà rendus, fera rentrer tout dans une égalité utile et indispensable; à quoi nous concluons que la présente soit rédigée en motion par votre comité de législation, et sur icelle rendu un décret, qui déclare libre tout habitant des colonies françaises, soumises à la république, et sous la protection de ses loix, ainsi que ceux qui s'en seront absentés, et qui y resteront : enfin, que l'esclavage est aboli pour tous les nègres des colonies françaises : que désormais aucun maître n'aura droit sur ces hommes, qu'en ce qui sera convenu de gré à gré pour leur salaire et leur travail; et pour que personne n'en ignore, que copie de la présente soit imprimée et envoyée de suite aux commissaires civils, représentans de la république en Amérique, à chaque communauté et cantons, afin de disposer les uns et les autres à l'amitié, qui doit désormais régner entre tous.

Par ce moyen, vous vous couvrirez d'une

gloire immortelle, et vous ramenerez la paix et la prospérité dans les colonies, qui vous envoient déjà leurs bénédictions.

Paris, le 17 mai 1793, l'an deuxième de la république française.

J. LABUISSONNIERE. NARCISSE, *lieutenant des hussards américains.* HELLOT, *idem.* SAINT-GEORGE MILSCENT, *maréchal-des-logis.* LAPAIS, *idem.* FERANT, *adjudant.* ALEXANDRE VANTU, *brigadier-fourrier.* APOLLON. DOMINIQUE. CLAID-HURFULLE. LOUIS DUBARA. JEAN-PIERRE. ALEXANDRE. BAZILLE. GAINATIS. LUBIN. TEMERAIRE. ÉTIENNE. MONDOR.

Approuvé par tous les braves Républicains.



PARIS, de l'imprimerie de G.-F. GALLETTI, Imprimeur, aux Jacobins Saint-Honoré.